

Les effectifs et les salaires dans les collectivités locales

Au 31 décembre 2016, on compte 1,98 million d'agents rémunérés sur emploi principal dans la fonction publique territoriale (FPT). Ils sont employés par près de 41 900 collectivités locales. Parmi les agents de la FPT, 74 % sont fonctionnaires, 18 % sont des contractuels, 5 % bénéficient de contrats aidés et 3 % relèvent d'autres statuts (assistants maternels et familiaux, apprentis, collaborateurs de cabinet).

Entre fin 2015 et fin 2016, les effectifs de la FPT ont diminué de -0,4 % (y compris bénéficiaires de contrats aidés), après +0,1 % en 2015. Hors contrats aidés, les effectifs diminuent de -0,2 %, après une baisse de -0,3 % en 2015. Les effectifs de la FPT diminuent surtout dans les organismes communaux (communes et établissements associés, -1,2 %) tandis qu'ils sont encore très dynamiques au sein des EPCI à fiscalité propre (+4,8 %). Ces évolutions s'expliquent essentiellement par des mouvements de personnels entre ces deux ensembles : +8 100 agents en faveur des EPCI à fiscalité propre. Le nombre de fonctionnaires baisse de -0,2 % tandis que le nombre de contractuels augmente de +0,2 % ; la baisse du nombre de fonctionnaires s'explique par un nombre élevé de départs (68 600, contre 58 600 en 2015).

La FPT se caractérise par une forte proportion d'agents de catégorie C (76 %) et une faible proportion d'agents de catégorie A (9 %). Les agents de la FPT sont, en moyenne, plus âgés que dans les deux autres versants de la fonction publique : 40 % ont 50 ans ou plus, contre seulement 33 % dans la fonction publique d'État et 30 % dans la fonction publique hospitalière. Les fonctionnaires sont plus âgés que les contractuels. Dans la FPT, plus de trois agents sur cinq sont des femmes, proportion proche de l'ensemble de la fonction publique. La part des femmes dans les trois niveaux hiérarchiques est assez similaire.

La filière technique et la filière administrative regroupent près de 70 % des effectifs territoriaux. La répartition des emplois par filière varie fortement selon le niveau de collectivité : la filière technique est fortement présente dans les régions et la filière administrative l'est davantage dans les organismes départementaux.

Le salaire mensuel net moyen dans la FPT est de 1 902 € en 2016 (en équivalent temps plein), en progression de +0,4 % en un an (en euros constants). Les évolutions de salaires entre les catégories sont très proches. Les services départementaux d'incendie et secours ont en moyenne un salaire net plus élevé que les autres types de collectivités et groupements (2 596 euros). Ce sont les CCAS et caisses des écoles qui ont les salaires moyens les plus faibles (1 698 euros). La rémunération moyenne des personnes en place (RMPP) nette augmente de +1,1 % en euros constants en 2016.

A. Les collectivités locales : employeurs et agents

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PHYSIQUES DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE FIN D'ANNÉE

Au 31 décembre (en milliers)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution 2015/2016 en %
Organismes communaux	1 180,0	1 193,7	1 214,8	1 232,6	1 222,6	1 208,4	- 1,2
Communes	1 045,9	1 057,5	1 074,4	1 090,1	1 081,5	1 069,6	- 1,1
Établissements communaux	134,2	136,3	140,4	142,5	141,2	138,9	- 1,6
Organismes intercommunaux	252,2	265,1	277,1	286,5	302,9	314,2	+ 3,7
EPCI à fiscalité propre	184,6	195,8	207,4	217,0	232,2	243,4	+ 4,8
<i>Communautés urbaines et métropoles^(b)</i>	41,4	43,0	43,8	43,6	54,0	71,9	
<i>Communautés d'agglomération et SAN</i>	70,1	75,7	82,7	88,3	88,5	81,4	
<i>Communautés de communes</i>	73,1	77,2	80,9	85,2	89,7	90,2	
Autres structures intercommunales (SIVOM, SIVU, syndicats mixtes...)	67,6	69,3	69,7	69,5	70,7	70,7	+ 0,1
Organismes départementaux	363,2	365,1	369,0	371,0	367,1	358,3	- 0,9 ^(a)
Conseils généraux	297,4	299,3	302,2	303,2	299,4	290,9	- 1,0 ^(a)
Services départementaux d'incendie	52,6	52,5	52,9	53,7	53,7	53,0	- 1,3
Autres établissements départementaux	13,2	13,4	14,0	14,1	14,0	14,4	+ 3,1
Conseils régionaux	80,5	82,1	82,1	82,8	83,3	87,6	- 1,1 ^(a)
Autres EPA locaux (OPHLM, CCM, régies...)	5,9	6,8	8,3	8,5	8,4	8,6	+ 3,3
Total	1 881,8	1 912,8	1 951,4	1 981,5	1 984,2	1 977,2	- 0,4
dont contrats aidés	51,2	50,4	72,6	86,8	94,9	91,4	- 3,8

(a) Évolution à champ constant : hors départements et régions de Martinique et Guyane en 2015 et hors collectivités uniques de Martinique et Guyane en 2016.

(b) Y compris métropole de Lyon.

(c) Y compris les collectivités uniques de Guyane et Martinique.

Champ : emplois principaux, tous statuts ; France hors Mayotte.

Source : Insee, SIASP et Colter ; calculs DGCL.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS ET DES EMPLOYEURS SELON LA TAILLE DE LA COLLECTIVITÉ (EN NOMBRE D'AGENTS SUR POSTES PRINCIPAUX)

Au 31 décembre 2016	moins de 10 agents	10 à 19 agents	20 à 49 agents	50 à 99 agents	100 à 349 agents	350 à 999 agents	1 000 agents et plus	Total
Nombre d'employeurs	26 138	5 925	4 701	2 343	1 895	568	310	41 880
Poids en nombre d'employeurs (en %)	62,4	14,1	11,2	5,6	4,5	1,4	0,7	100,0
Effectifs	95 309	80 053	146 525	160 852	335 579	321 669	837 206	1 977 193
Poids en effectifs (en %)	4,8	4,0	7,4	8,1	17,0	16,3	42,3	100,0

Champ : France hors Mayotte. Emplois principaux, tous statuts.

Source : Insee, SIASP ; calculs DGCL.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
EN FIN D'ANNÉE SELON LE STATUT

	2014 (en milliers)	2015 (en milliers)	2016 (en milliers)	Évolution 2014/2015 (en %)	Évolution 2015/2016 (en %)	Part des femmes fin 2016 (en %)
Fonctionnaires	1 468,0	1 472,3	1 469,3	+ 0,3	- 0,2	58,8
dont : catégorie A	134,8	137,3	137,4	+ 1,8	+ 0,1	63,2
catégorie B	214,4	217,1	220,4	+ 1,3	+ 1,5	64,4
catégorie C	1 118,0	1 116,8	1 110,5	- 0,1	- 0,6	57,1
Contractuels	364,2	356,0	356,8	- 2,3	+ 0,2	67,5
dont : catégorie A	41,9	42,3	42,8	+ 1,1	+ 1,0	58,9
catégorie B	57,0	54,4	54,2	- 4,5	- 0,4	59,4
catégorie C	254,3	245,4	247,7	- 3,5	+ 0,9	70,7
Autres statuts	62,4	61,0	59,7	- 2,3	- 2,0	84,5
dont collaborateurs de cabinet (catégorie A)	2,2	2,2	2,3	+ 3,0	+ 0,8	39,9
dont assistants maternels et familiaux (catégorie C)	50,0	49,3	48,1	- 1,4	- 2,4	93,7
dont apprentis (catégorie C)	10,1	9,3	9,2	- 7,7	- 1,4	47,9
Ensemble hors bénéficiaires de contrats aidés	1 894,7	1 889,3	1 885,8	- 0,3	- 0,2	61,3
Contrats aidés	86,8	94,9	91,4	+ 9,4	- 3,8	53,9
Ensemble	1 981,5	1 984,2	1 977,2	+ 0,1	- 0,4	60,9

n. d. : non disponible.

Champ : France hors Mayotte; emplois principaux, tous statuts.

Source : Insee, SIASP; calculs DGCL.

B. Répartition par filière

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ENTRE FIN 2015 ET FIN 2016

	Organismes communaux	Organismes inter-communaux	Organismes départementaux	Organismes régionaux	Autres ^(a)	Ensemble	Évolution 2015/2016
Administrative	235 127	74 193	88 847	18 866	2 903	419 936	- 0,8 %
Technique	507 197	145 339	115 705	63 917	1 580	833 738	- 0,9 %
Culturelle	49 215	20 483	6 990	509	2 710	79 907	- 0,4 %
Sportive	12 786	5 761	426	37	24	19 034	- 1,1 %
Sociale	114 298	18 760	35 685	321	93	169 157	- 3,6 %
Médico-sociale	61 853	9 309	20 022	272	125	91 581	+ 7,1 %
Médico-technique	936	219	1 578	-	-	2 762	- 3,0 %
Police municipale	22 642	733	12	-	-	23 390	+ 2,1 %
Incendie et secours	213	34	39 187	-	-	39 437	- 1,3 %
Animation	105 032	18 111	1 118	130	601	124 992	+ 5,6 %
Autres cas	12 417	3 635	4 845	891	349	22 137	+ 17,8 %
Ensemble	1 121 716	296 577	314 415	84 974	8 389	1 826 071	- 0,1 %

(a) OPHLM, caisses de crédit municipal, régies, EPA locaux.

(b) Autres agents non classables dans une filière.

Champ : France hors Mayotte ; emplois principaux, hors collaborateurs de cabinet, bénéficiaires de contrats aidés, assistants maternels et apprentis.

Note : les bénéficiaires de contrats aidés, les assistants maternels et familiaux et les apprentis font l'objet d'un classement spécifique au sein de la nomenclature des emplois territoriaux. Ils ne sont pas pris en compte dans cette répartition.

Source : Insee, SIASP ; calculs DGCL.

C. Les mouvements de personnels

LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL ENTRE TYPES DE COLLECTIVITÉ ENTRE 2015 ET 2016

	Effectifs fin 2015 (1)	Entrées dans la FPT (2)	Sorties de la FPT (3)	Effet des changements de collectivité ^(a) (4)	Effectifs fin 2016 = (1) + (2) - (3) + (4)
Communes	1 081 473	99 157	105 292	- 5 767	1 069 571
Organismes communaux	141 155	20 931	21 140	- 2 095	138 851
EPCL à fiscalité propre	232 212	23 394	21 232	+ 9 059	243 433
Groupements intercommunaux sans fiscalité propre	70 679	8 192	7 866	- 256	70 749
Départements	299 369	21 400	24 585	- 5 306 ^(b)	290 878
Organismes départementaux	67 706	5 380	4 829	- 828	67 429
Régions	83 284	7 317	7 993	+ 5 035 ^(b)	87 643
Autres	8 364	1 365	1 248	+ 158	8 639
Ensemble	1 984 242	187 136	194 185	0	1 977 193

(a) Pour les agents présents fin 2015 et fin 2016.

(b) En neutralisant les effets de la mise en place des collectivités uniques de Martinique et Guyane au 1^{er} janvier 2016, l'effet des changements de collectivité serait de - 407 pour les départements et + 119 pour les régions.

Champ : France hors Mayotte ; emplois principaux, tous statuts.

Source : Insee, SIASP ; calculs DGCL.

D. Les salaires dans les collectivités locales

SALAIRES NETS MENSUELS MOYENS EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN EN 2016

	Répartition des effectifs ^(a) en 2016 (en %)	Salaires nets moyens 2016 (en euros)	Évolution des salaires nets moyens	
			en euros courants (en %)	en euros constants (en %)
Ensemble	100,0	1 902	+ 0,6	+ 0,4
Fonctionnaires	78,9	1 985	+ 0,7	+ 0,5
<i>dont : catégorie A</i>	7,6	3 297	+ 0,6	+ 0,4
<i>catégorie B</i>	11,8	2 319	+ 0,6	+ 0,4
<i>catégorie C</i>	59,5	1 752	+ 0,5	+ 0,3
Contractuels	16,3	1 682	+ 0,3	+ 0,1
Autres statuts	0,5	1 745	+ 1,1	+ 0,9
Ensemble hors bénéficiaires de contrats aidés	95,7	1 932	+ 0,6	+ 0,4
Emplois aidés	4,3	1 215	+ 0,2	+ 0,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8,3	3 296	+ 0,6	+ 0,4
Professions intermédiaires	15,8	2 248	+ 0,7	+ 0,5
Employés et ouvriers	74,9	1 678	+ 0,4	+ 0,2
Indéterminés	1,0	1 551	+ 2,4	+ 2,2
Communes	54,3	1 803	+ 0,4	+ 0,2
CCAS et caisses des écoles	6,7	1 698	+ 0,7	+ 0,5
EPCI à fiscalité propre	12,6	1 980	+ 0,8	+ 0,6
Autres structures intercommunales	3,6	1 876	+ 0,8	+ 0,6
Départements	13,9	2 116	+ 0,6 ^(b)	+ 0,5 ^(b)
Services départementaux d'incendie et de secours	2,9	2 596	+ 0,7	+ 0,6
Régions	4,8	2 024	+ 1,0 ^(b)	+ 0,8 ^(b)
Autres collectivités locales	1,2	2 121	+ 0,3	+ 0,2

*(a) En équivalents temps plein annualisés.**(b) Évolution à champ constant : hors départements et régions de Martinique et de Guyane en 2015 et hors collectivités uniques de Martinique et de Guyane en 2016.**Champ : France hors Mayotte. Tous statuts hors militaires et assistants maternels.**Source : Insee, SIASP ; calculs DGCL.*

RÉMUNÉRATIONS NETTES MENSUELLES MOYENNES DES PERSONNES EN PLACE
EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN EN 2016

	Répartition des effectifs ^(a) présents en 2015 et en 2016 (en %)	RMPP nette moyenne 2016 (en euros)	Évolution de la RMPP nette moyenne	
			en euros courants (en %)	en euros constants (en %)
Ensemble	100,0	1 992	+ 1,3	+ 1,1
Fonctionnaires	89,7	2 012	+ 1,2	+ 1,0
<i>dont : catégorie A</i>	8,2	3 400	+ 2,2	+ 2,0
<i>catégorie B</i>	13,0	2 359	+ 1,6	+ 1,5
<i>catégorie C</i>	68,5	1 781	+ 0,8	+ 0,7
Contractuels	8,7	1 888	+ 2,1	+ 1,9
Autres statuts	0,1	3 021	+ 3,2	+ 3,0
Ensemble hors bénéficiaires de contrats aidés	98,5	2 003	+ 1,3	+ 1,1
Emplois aidés	1,5	1 270	+ 3,6	+ 3,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8,8	3 420	+ 2,2	+ 2,0
Professions intermédiaires	15,7	2 341	+ 1,8	+ 1,6
Employés et ouvriers	75,2	1 753	+ 0,9	+ 0,8
Indéterminés	0,3	1 950	+ 3,6	+ 3,5
Communes	55,1	1 883	+ 1,1	+ 1,0
CCAS et caisses des écoles	5,3	1 806	+ 1,1	+ 0,9
EPCI à fiscalité propre	11,5	2 081	+ 1,6	+ 1,4
Autres structures intercommunales	3,2	2 025	+ 1,7	+ 1,6
Départements	15,3	2 173	+ 1,3	+ 1,1
Services départementaux d'incendie et de secours	3,8	2 634	+ 1,5	+ 1,3
Régions	4,9	2 044	+ 1,3	+ 1,1
Autres collectivités locales	0,9	2 433	+ 1,7	+ 1,5

(a) En équivalents temps plein annualisés.

La rémunération moyenne des personnes en place (RMPP) est calculée sur le champ des agents présents les deux années consécutives (24 mois) chez le même employeur et ayant la même quotité de travail les deux années.

Champ : France hors Mayotte. Tous statuts hors militaires et assistants maternels.

Source : Insee, SIASP; calculs DGCL.